

## Refus d'inscription dans un établissement scolaire public

Par **annah24**, le **29/08/2017** à **23:07**

Bonjour,

J'ai reçu une affectation du rectorat pour procéder à l'inscription de mon enfant de 4ème dans un collège public. Mais ce même collège refuse d'inscrire mon enfant sous prétexte qu'il n'y a plus de place, or la vraie raison résulterait du fait que mon enfant ait été renvoyé d'un collège privé pour mauvais comportement.

Puis-je porter plainte contre ce collège public ?

Par **LouisDD**, le **30/08/2017** à **10:36**

Salut

Nous sommes un forum d'entraide étudiante et donc ne sommes pas habilités à donner des conseils juridiques. Consultez un avocat ou tout autre professionnel du droit.

A pmus